Familles rurales Vivre mieux !	**Protocole d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap**	MAJ : 25/07/2025

Préambule :

Quelles obligations pour les organismes de formation ?

Deux décrets, adoptés suite à la loi du 11 février 2005, définissent le cadre juridique dans lequel doivent évoluer les organismes de formation.

- Le décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006, relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant. Il définit les principes de non-discrimination et d'accessibilité à la formation.
- Le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité généralisée aux personnes handicapées et deux arrêtés du même jour. Ils prévoient que les caractéristiques techniques lors de la construction et l'aménagement des bâtiments doivent permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique ou cognitif), d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

La Fédération Nationale Familles Rurales, en tant qu'organisme de formation, s'engage donc à pouvoir accueillir dans ses formations des personnes en situation de handicap.

Référente handicap :

Annaig Rolin, de par sa fiche de poste et ses compétences, est la référente handicap de l'organisme de formation Familles Rurales Fédération Nationale.

La référente handicap favorise l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus) sur :

- la sécurisation du parcours de formation des stagiaires en situation de handicap
- leur orientation
- leur insertion professionnelle
- leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec le tuteur de la structure)

La référente accompagne le stagiaire pour la mise en œuvre de dispositions particulières pour son parcours de formation.

La référente repère les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, de sécurité et d'amélioration des conditions de formation.

Protocole d'accueil :

Mené par la référente handicap, et en concertation avec le responsable hiérarchique, un suivi individualisé sera proposé à tout stagiaire porteur de handicap en amont et pendant son parcours de formation.

- **Avant la formation :**

La référente handicap prendra contact avec le stagiaire pour :

- Porter à la connaissance du stagiaire notre protocole d'accueil de stagiaire en situation de handicap
- Etudier les modalités d'aménagements puis demande, en fonction de la nature du handicap, conseils et appui technique aux spécialistes (cf liste des intervenants dans le champ du handicap)

La référente handicap prendra contact avec le formateur pour le prévenir et s'assurer de la mise en œuvre d'éventuelles dispositions spécifiques.

- **Durant la formation :**

- Le stagiaire a la possibilité de demander un RDV auprès de la référente handicap en cas de difficultés rencontrées en lien avec le handicap.
- La référente handicap s'assure du bon déroulement de la formation.

- **A la fin de la formation :**

- Un bilan est fait entre le stagiaire, le formateur et la référente handicap.

Familles rurales Vivre mieux !	**Contacts organismes d'accueil stagiaires handicapés**	MàJ : 25/07/2025

MDPH DE PARIS

69 RUE DE LA VICTOIRE - 75009 PARIS

TÉL : 01 53 32 39 39
MAIL : contact@mdph.paris.fr
SITE : : www.handicap.paris.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H00 A 17H00

FORMATION

- **ADAPT** : **http://www.ladapt.net/**
  Site de l'Association pour l'Insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

- **Fédération des associations gestionnaires d'établissements de réadaptation pour handicapés (FAGERH)** : **http://www.fagerh.fr/**
  La FAGERH coordonne les actions des réseaux des associations, organismes, groupements, établissements ou services à but non lucratif, ayant pour objet des actions en faveur de l'adaptation et de l'intégration des personnes handicapées.

- **Association pour la Formation Professionnelle des Adultes** (**AFPA**)
  : **http://www.afpa.fr/** Site de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

EMPLOI

- **Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEPFIPH)** : **http://www.agefiph.fr/**
  L' **AGEFIPH** gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elle a pour objet de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

- **CAP EMPLOI** : **http://www.unith.org/**

- **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)** : **http://www.fiphfp.fr/**
  Le F.I.P.H.F.P. vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

- **Directions Régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)**
  https://dreets.gouv.fr/

  En Île-de-France, la direction est une Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS), comprenant quatre unités départementales à Paris et dans les départements 92, 93 et 94, née du rapprochement des DDCS et des unités départementales des DIRECCTE sur ces territoires.

- **Handi-cv** : **http://www.handi-cv.com/**
  Site de recrutement français pour personne ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Il propose un service d'offres d'emplois spécialisés pour toutes les personnes handicapées désireuses d'obtenir un emploi, dans tous secteurs d'activités économiques.

- **Handiplace** : **http://www.handiplace.org/**
  Site d'information (cadre juridique, organismes compétents, adresses utiles, agenda, publications…) sur l'emploi, la formation et l'insertion des personnes handicapées. Le plus : un service gratuit de dépôt d'offres d'emploi/de stage et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés : HandiplaceEmploi.

- **Handipole** – emploi formation insertion et handicap : **http://www.handipole.org/**
  Site dédié aux politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées : ressources, contacts, synthèses, statistiques, infos pratiques…

- **Hanploi : http://www.hanploi.com/**
  Site de recrutement pour personnes handicapées.

- **Ministère du travail, de l'emploi et de la santé** : **http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/**
  Le site officiel du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

- **France Travail** : **https://www.francetravail.fr/**
  Le site officiel de France Travail pour les demandeurs d'emploi.

- **PRITH** : **http://www.prith-fc.fr/** L'objectif de ce site est d'être un véritable outil au service des instances et projets du PRITH, mais aussi de participer qualitativement à l'information de tous les acteurs francs-comtois concernés par la formation, l'accès et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes handicapées.

- **Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH)** : **http://www.agefiph.fr/**
  Le **SAMETH** aide les entreprises et les salariés handicapés à assurer le maintien dans l'emploi.